

1. septembre 2010 / Nr. 90

KOFF – swisspeace

- Nouveau membre au sein du KOFF
- Afghanistan: coopération au développement dans un contexte militarisé
- Protection des droits humains: une stratégie de promotion de la paix efficace?

Point fort

- Le testament du Tribunal pour la Yougoslavie

Nouvelles d'ONG suisses

- Portrait de TERRE DES FEMMES Suisse
- Faire de la paix un droit humain
- Nouveau projet de la Fondation Village d'enfants Pestalozzi en Moldavie
- Eirene Suisse et GVOM fusionnent

Nouvelles des services gouvernementaux suisses

- Identification des personnes disparues dans les Balkans

Organisations internationales partenaires

Manifestations

Publications

Sur le Web

Editeur:
Centre pour la promotion
de la paix (KOFF)
Sonnenbergstrasse 17
CH - 3000 Bern 7
Tel: +41 (0)31 330 12 12
www.swisspeace.ch/koff

swiss
peace

KOFF – swisspeace

Liens

- [Membres du KOFF](#)
- [TERRE DES FEMMES Suisse](#)

Nouveau membre au sein du KOFF

Lors de sa dernière séance de juin, le „Steering Committee” du KOFF a admis l’association TERRE DES FEMMES Suisse en tant que nouveau membre du KOFF. Le Centre pour la promotion de la paix compte désormais 48 organisations non gouvernementales. Le nouveau membre du KOFF se présente dans la rubrique des organisations non gouvernementales suisses de ce numéro de la Newsletter. 23.06.2010

Liens

- [Pages web du KOFF sur l’Afghanistan](#)
- [Afghanistan Analysts Network](#)
- [Helvetas: Afghanistan – Ein Land auf der Suche nach Stabilität](#)

Afghanistan: coopération au développement dans un contexte militarisé

Les acteurs civils en Afghanistan sont confrontés à la difficulté de s’engager de manière durable dans un contexte toujours plus militarisé. A la table ronde du 5 juillet, Thomas Ruttig d’Afghanistan Analysts Network a laissé entendre que l’escalade de la violence depuis 2005 s’expliquait avant tout par deux facteurs: d’abord, le nombre initialement faible de troupes internationales en dehors de Kaboul aurait donné aux insurgés la marge de manœuvre qu’il leur fallait pour se réorganiser. Ensuite, le soutien international à un gouvernement corrompu fournirait aux insurgés les arguments moraux pour mobiliser la population civile et recruter de nouveaux combattants. Les méthodes brutales des unités spéciales, ainsi que les nombreuses victimes civiles, renforceraient l’impression dans la population que le pays n’est pas reconstruit mais occupé par des forces extérieures. Cela aurait à son tour pour effet que le „mouvement taliban” – hétérogène mais discipliné en Afghanistan – deviendrait aux yeux de nombreux Afghans eux-mêmes un mouvement de résistance légitime et de plus en plus national.

Kaspar Grossenbacher d’Helvetas a expliqué que les ONG devaient décider soit de coopérer avec les Provincial Reconstruction Teams (PRTs) locales, soit risquer leur propre sécurité sans protection internationale pour bénéficier en contrepartie d’un meilleur accès à la population. Les groupements talibans sautent dans cette brèche et assument toujours davantage de tâches gouvernementales en agissant, avec succès, comme intermédiaires en cas de tensions ethniques ou de conflits tribaux. Selon Grossenbacher, les rares ONG actives dans la région n’ont pas de stratégie propre définissant l’attitude à adopter face à la présence des talibans.

Ruttig voit des options envisageables dans un retrait et dans la limitation des opérations militaires à des opérations essentiellement défensives ainsi que dans une forte augmentation des forces civiles, locales et internationales. Grossenbacher plaide pour davantage de coopération entre bailleurs de fonds, ONG et gouvernements et pour une utilisation proportionnée des contacts avec les insurgés afin d’assurer la sécurité pour le personnel sur place et la population.

Pour plus d'infos:
KOFF [Ursula Keller](#)
KOFF [Can Deniz](#)

Le débat qui a suivi a porté sur les dangers auxquels s'exposent les représentant(e)s des ONG vu la détérioration de la situation sur le plan de la sécurité. Cet état de fait pourrait accroître la pression politique en faveur d'un retrait d'Afghanistan de ces ONGs et rendre la situation de la population encore plus difficile.

05.07.2010

Liens

- [Pages web du KOFF sur la sensibilité au conflit](#)
- [CDA: Reflecting on Peace Practice \(RPP\)](#)
- [Nonviolent Peaceforce](#)
- [Rapport d'évaluation du KOFF](#)

Pour plus d'infos:
KOFF [Ursula Keller](#)

Protection des droits humains: une stratégie de promotion de la paix efficace?

Les personnes d'accompagnement protecteur international s'engagent en faveur de la protection et des droits de la population civile, particulièrement des défenseurs des droits humains, dans des contextes violents et fragiles. Comme protagonistes externes, ils font ainsi acte de présence et de solidarité et peuvent assumer des fonctions de protection et de médiation. Mais dans les situations conflictuelles complexes, les défenseurs des droits humains et les personnes d'accompagnement protecteur sont souvent perçus comme une partie supplémentaire au conflit et s'exposent eux-mêmes à des risques sécuritaires. Comment les organisations qui les envoient peuvent-ils remplir leur mission de manière à ce qu'ils dispensent une protection bien réelle et ne deviennent pas, sans le vouloir, partie au conflit? Quelles stratégies contribuent à faire en sorte que l'accompagnement dans le domaine des droits humains puisse développer un potentiel de promotion de la paix? En juillet, à l'appui des expériences réunies dans le cadre de l'évaluation de Nonviolent Peaceforce à Mindanao (Philippines), le KOFF a organisé un échange avec des représentant(e)s d'organisations suisses œuvrant dans cet accompagnement particulier. Fondé sur les prémisses de l'approche Reflecting on Peace Practice (RPP), un débat critique a porté sur les questions de l'efficacité et de l'efficience de tels programmes d'accompagnement. Les thèmes majeurs ont été le rapport entre le personnel local et international et les hiérarchies internes de la mission ainsi que le soutien du personnel dans le traitement des expériences traumatisantes vécues.

Un défi consiste à orienter l'accompagnement en matière de droits humains de façon plus stratégique, en élaborant des analyses de conflit communes et en fixant des objectifs réalistes et vérifiables. Une autre conclusion importante du débat a tenu en ces termes: les questions de sensibilité au conflit et d'efficacité jouent un rôle primordial pour les projets d'accompagnement et de protection des droits humains. Mais les exigences liées à une stratégie axée sur les résultats ne sont pas toujours aisément compatibles, dans la pratique, avec l'idée de la non-violence et de la solidarité à l'origine de l'engagement pour les droits humains. Une remise en question permanente de ses propres actions et motivations représente donc un préalable prépondérant.

14.07.2010

Point fort

Liens

- [TPIY](#)
- [Cour pénale internationale](#)
- [Tribunal pénal international pour le Rwanda](#)
- [International Centre for Transitional Justice](#)

Le testament du Tribunal pour la Yougoslavie

Le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) a été institué en 1993 par le Conseil de sécurité de l'ONU. Il s'est vu confier la tâche de faire la lumière sur les crimes commis dans les années 1990 en ex-Yougoslavie. En dépit de maints obstacles, ce tribunal pénal de durée déterminée, dont les procédures doivent être bouclées d'ici à 2013, a posé des jalons et exercé une incidence déterminante sur la justice internationale, le droit humanitaire international et la création d'autres tribunaux.

Le TPIY est le premier tribunal pénal international institué depuis les procès de Nuremberg et de Tokyo tenus au sortir de la Deuxième Guerre mondiale. Le Conseil de sécurité a doté le TPIY de compétences juridiques à force obligatoire, en théorie tout du moins, et l'a placé au-dessus du droit national, ce qui signifie que les instances de justice nationales doivent se soumettre à ses décisions. Les activités du TPIY comprennent la poursuite des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité et des génocides commis sur le territoire national de l'ex-Yougoslavie après 1991.

Une simple feuille de vigne?

Malgré les compétences formelles dont le TPIY a été doté, l'aspect juridique des guerres de Yougoslavie s'est avéré extrêmement complexe puisqu'on n'avait pas clarifié comment le tribunal pouvait mener ses enquêtes ou devait procéder à des arrestations dans d'anciennes zones de guerre et dans des Etats refusant son autorité. En effet, le TPIY ne dispose pas de forces de police propres ou de moyens de pression pour imposer ses vues. Le Conseil de sécurité n'entendait pas offrir davantage qu'une aide superficielle seulement dans le cadre des instructions menées par le tribunal et ne souhaitait pas non plus le renforcer durablement. Aux yeux de beaucoup, le TPIY n'était donc qu'une feuille de vigne propre à couvrir l'inaction du Conseil de sécurité dans la résolution de ces conflits.

Mais le TPIY a montré la voie. Non seulement en raison de ses compétences juridiques étendues, placées au-dessus du droit national, mais encore parce que cette cour de justice est un tribunal international: créé par l'ONU et doté de magistrats, procureurs et collaborateurs recrutés dans le monde entier. Le TPIY poursuit quiconque a perpétré des crimes de guerre en Yougoslavie après 1991, quelque soit son statut ou sa nationalité. Aussi lui a-t-on reproché de représenter la justice des vainqueurs, comme ce fut le cas des tribunaux mis sur pied après la Deuxième Guerre mondiale.

Des succès tangibles

Le TPIY a aplani la voie menant à divers tribunaux et cours de justice, notamment au Tribunal pénal international pour le Rwanda ainsi qu'à plusieurs cours de justice „hybrides“ (au caractère national et international tout à la fois) comme les tribunaux en Sierra Leone et au Cambodge et, finalement, la Cour pénale internationale (CPI) dont la compétence juridictionnelle s'étend sur une grande

partie de la planète. Le TPIY peut par ailleurs s'enorgueillir de succès tangibles. Si l'on excepte deux individus, il est parvenu à arrêter ou à boucler le cas des 161 personnes qu'il a accusées, dont Radovan Karadzic, Slobodan Milosevic et d'autres fonctionnaires de haut rang. Les procédures menées ont été estimées équitables – et justice a donc été dans une certaine mesure rendue à nombre de victimes. De plus, le tribunal a stimulé la poursuite du développement du droit pénal international et compte de nombreux experts.

Malgré ces importantes réalisations dans la lutte contre l'impunité, beaucoup de critiques lui ont été adressées. Les frais très élevés, les procédures tirant en longueur et les jugements cléments prononcés dans certains cas en font partie – sans parler des violentes réactions soulevées dans les régions concernées. L'implantation à La Haye, très loin des sites où ont été commis les crimes, n'a permis que des rapports limités avec les victimes et les communautés concernées. Le TPIY a réagi en intensifiant ses relations publiques, ce qui n'a toutefois conduit qu'à une amélioration partielle de la situation. Les succès remportés dans la collaboration et la constitution de capacités juridiques nationales sont contrastés. Le Conseil de sécurité n'avait à l'origine pas imposé cet objectif; il a surgi sur la toile de fond de la stratégie d'achèvement des travaux incluant la remise par le TPIY d'une série de cas à des autorités nationales et la collaboration avec ces dernières.

Les succès et les échecs du TPIY ont influencé le droit international et l'institution d'autres tribunaux. Il est clair que les cours de justices hybrides devraient gommer le problème de la distance et améliorer la collaboration dans la mesure où les tribunaux siègent dans le pays où les crimes ont été commis. Les communautés concernées sont ainsi en mesure d'accéder plus aisément aux tribunaux et aux audiences. Les coûts ont pu être comprimés grâce à l'engagement de personnel national et du fait d'un contexte généralement plus avantageux. Les tribunaux hybrides ont été une tentative d'utiliser les connaissances techniques et le savoir des juges et procureurs internationaux au profit des collègues nationaux et de la constitution de capacités locales.

Le potentiel d'un testament durable

Créé comme tribunal ad hoc, le TPIY a le potentiel de laisser un testament précieux. Vu la stratégie d'achèvement de ses travaux, il peut encore contribuer de façon prépondérante à la constitution de capacités et au renforcement du système juridique national en ex-Yougoslavie, soit via la fourniture d'abondants éléments de preuve soit grâce à ses compétences techniques. Des unités spécialisées dans la poursuite et la condamnation des crimes de guerre ont été mises en place en Bosnie et Herzégovine, Serbie et Croatie. Une part essentielle du testament sera fournie par les archives et la garantie que des personnes en fuite, comme Ratko Mladic, seront remises entre les mains des autorités judiciaires internationales.

Avec l'achèvement prochain du TPIY, un chapitre extraordinaire de la lutte contre l'impunité touche à sa fin. Malgré de farouches résistances et quelques revers, le tribunal a joué un rôle essentiel dans le développement du droit humanitaire international. L'établissement d'une jurisprudence globale, la tenue de procédu-

Pour plus d'infos:
ICTJ [David Tolbert](#)

res judiciaires équitables ainsi que la poursuite et la condamnation de crimes de guerre constituent son héritage. Les activités de base du TPIY sont un antécédent de poids en termes de prééminence du droit et de recevabilité. La CPI et les cours de justice hybrides actuelles et futures vont bénéficier du testament du TPIY et continuer à tirer avantage des contributions du tribunal au droit international en cours de développement et à la juridiction internationale. 15.08.2010

Nouvelles d'ONG suisse

Liens

- [TERRE DES FEMMES Suisse](#)
- [Brochure d'information „Nous protégeons nos filles“](#)
- [Exposition itinérante „Schnitt ins Leben“](#)

Pour plus d'infos:
TERRE DES FEMMES
Suisse
[Natalie Trummer](#)

Portrait de TERRE DES FEMMES Suisse

TERRE DES FEMMES Suisse est une organisation féministe de défense des droits humains engagée en faveur des droits des femmes et des jeunes filles. Elle est indépendante sur les plans politique et confessionnel. La vision de cette organisation sans but lucratif est une société où règne l'égalité de droits, dans laquelle les femmes assument leurs droits et leurs devoirs de façon autonome et mènent une vie digne et exempte de violence.

Les mutilations génitales féminines sont un thème majeur de TERRE DES FEMMES Suisse. Entre 100 et 150 millions de femmes et jeunes filles concernées par les mutilations génitales féminines (MGF) vivent dans le monde. Chaque jour, il convient d'ajouter à ce chiffre 8'000 jeunes filles subissant ces mutilations. La migration fait que les MGF deviennent un thème toujours plus actuel en Suisse également: près de 6'500 femmes et jeunes filles concernées ou menacées par l'excision vivent dans notre pays. Les communautés de migrantes, les spécialistes confrontées au problème et les autorités ont justement un important besoin d'information sur ce sujet souvent tabou. TERRE DES FEMMES Suisse s'emploie à sensibiliser la population et les concernées et à mener des activités préventives. Elle a ainsi rédigé, en six langues, en collaboration avec l'Office fédéral de la santé publique et avec des migrantes, la brochure préventive „Nous protégeons nos filles“. Par ailleurs, elle a lancé l'exposition itinérante „Schnitt ins Leben. Weibliche Genitalverstümmelung – auch in der Schweiz“. L'exposition peut être louée auprès de TERRE DES FEMMES Suisse. Les femmes spécialistes de cette question se mettent aussi à disposition pour des formations continues, des ateliers ou d'autres réunions spécialisées ou informatives.

Hormis les mutilations génitales, les priorités de l'organisation sont le sexisme sur la place publique, les mariages forcés, la violence pour l'honneur et les réfugiées. Dans ce contexte, TERRE DES FEMMES Suisse se focalise sur les explications et la prévention, ainsi que sur les relations publiques, afin de rendre la population, les spécialistes, les personnalités politiques et les femmes concernées attentifs aux problèmes et de traduire en actes concrets le droit à l'égalité en Suisse également. 22.07.2010

Liens

- [APRED: Le droit humain à la paix, article détaillé](#)
- [Alliance mondiale pour le droit à la paix](#)
- [Forum 2010 sur le droit humain à la paix](#)

Pour plus d'infos:
APRED [Christophe Barbey](#)

Faire de la paix un droit humain

Le Conseil des Droits de l'Homme évoque régulièrement la question d'un droit à la paix et son comité consultatif d'experts doit rendre un rapport sur la question pour le printemps 2011. La plupart des grands textes internationaux se réclament de la paix ou établissent la paix comme un objectif à atteindre. La Déclaration Universelle des droits de l'homme énonce le droit à un ordre social et international dans lequel les droits fondamentaux puissent pleinement se réaliser. Le droit à la sécurité, un autre aspect du droit à la paix, est énoncé dans toutes les grandes conventions internationales. Le comité des droits de l'homme a reconnu dans ses remarques générales que la paix fait partie intégrante du droit à la vie.

Il existe une coalition mondiale sur le droit humain à la paix qui organisera en décembre un congrès international à St-Jaques-de-Compostelle avec pour but de discuter et d'adopter une „déclaration universelle de la société civile sur le droit à la paix“. Celle-ci sera ensuite remise au Conseil des droits de l'homme et invitera les pays membres à préparer la codification officielle du droit humain à la paix. Il est aussi prévu de créer un Observatoire du droit de l'homme à la paix.

L'APRED estime que le fait pour chaque être humain de savoir qu'il a le droit de vivre en paix est une source d'espoir et un nouvel élan vers un monde où les conflits seront gérés sans violence. Pratiquement, le droit à la paix favorisera d'abord l'éducation à la paix, la prévention et la gestion des conflits. Il permettra aussi de faire figurer les progrès des États vers la paix dans les divers rapports périodiques qu'ils rendent sur leurs progrès dans le domaine des droits humains.

Enfin, lors de son précédent passage comme membre du Conseil des Droits de l'Homme, la Suisse avait voté contre l'idée d'un tel droit humain à la paix. Afin de l'aider à modifier sa pratique, puisqu'elle sera à nouveau membre du Conseil dès la prochaine session, l'APRED propose de constituer une coalition suisse pour le droit humain à la paix. Les organisations ou individus intéressés sont priés de contacter APRED.

30.07.2010

Liens

- [Fondation Village d'enfants Pestalozzi](#)
- [Fondation Village d'enfants Pestalozzi: Moldavie](#)

Nouveau projet de la Fondation Village d'enfants Pestalozzi en Moldavie

Depuis le mois de juin de cette année, la Fondation Village d'enfants Pestalozzi donne son appui à la mise sur pied d'activités interculturelles de jeunesse dans les cinq cités moldaves de Chisinau, Balti, Cimislia, Soroca et Edinet. Une étude nationale réalisée en 2009 auprès de 804 enfants, jeunes et jeunes adultes lors de la phase pilote de ce projet a montré que seulement 7,6 % des sondés savaient que plusieurs ethnies vivaient en Moldavie.

Dans la première phase de projet (2010 - 2012), 9'020 jeunes de 13 à 18 ans prennent part à des activités encourageant le dialogue interculturel entre les différents groupes ethniques de Moldavie. Les activités comprennent des ateliers, un échange interculturel, des camps d'été et le tournage d'un film. Les enfants et les jeunes utilisent les compétences et les expériences acquises au fil

Pour plus d'infos:
Fondation Village
d'enfants Pestalozzi
[Argine Nahapetyan](#)

de ces activités dans le cadre de leur collaboration à un programme de formation interculturel. Ce programme sera lancé dans des écoles publiques lors de la seconde phase de projet. Du personnel enseignant, des travailleuses et travailleurs sociaux et spécialisés dans les activités de jeunesse, du personnel d'autorités publiques et des parents sont également liés au projet. L'organisation partenaire locale est le Conseil national de la jeunesse, la seule plateforme de jeunesse en Moldavie. Les divisions de la Coopération avec l'Europe de l'Est et des Partenariats institutionnels de la Direction du développement et de la coopération (DDC) sont les partenaires suisses de la Fondation Village d'enfants Pestalozzi. 13.07.2010

Liens

- [Eirene Suisse](#)
- [GVOM](#)

Pour plus d'infos:
Eirene Suisse
[Jérôme Strobel](#)

Eirene Suisse et GVOM fusionnent

Le 12 juin, les assemblées générales d'Eirene Suisse et du Groupe Volontaires Outre-Mer (GVOM) ont accepté la fusion des deux organisations. Cette décision a été précédée d'une intense réflexion sur les parcours, les principes, les spécificités et les différences de ces organisations. Depuis le début des années 60, Eirene Suisse et GVOM travaillent dans la coopération au développement. Elles envoient des volontaires auprès d'organisations partenaires dans différents pays du Sud afin de renforcer leurs capacités d'action et valoriser ainsi les dynamiques locales de paix et de développement. Durant toutes ces années, les deux organisations ont collaboré, parfois de manière très étroite.

Elles sont convaincues des avantages d'une fusion entre les deux associations afin d'être mieux préparées pour poursuivre et développer leur action ainsi que pour faire face aux importants défis financiers. C'est désormais sous le nom (provisoire) d'Association Eirene Suisse que le travail de coopération avec les populations les plus défavorisées des pays du sud se poursuivra. Un nouveau nom sera donné à l'entité fusionnée effectivement d'ici la fin 2010-début 2011.

Un nouveau plan d'action a aussi été adopté par l'assemblée générale. L'Association sera désormais active en Haïti, en Amérique centrale et dans la région des Grands Lacs en Afrique, mais va se retirer progressivement du Tchad, de l'Uruguay et du Mexique. Toutefois, ce rapprochement constitue aussi une formidable opportunité d'être mieux préparé pour faire face ensemble au contexte actuel exigeant de l'échange de personnes en Suisse. 13.07.2010

Nouvelles des services gouvernementaux suisses

Liens

- [ICMP Communiqué](#)
- [ICMP Factsheet](#)
- [ICTY Communiqué](#)

Pour plus d'infos:
DP IV [Caroline Tissot](#)

Identification des personnes disparues dans les Balkans

La Commission Internationale pour les personnes disparues (ICMP), basée à Sarajevo, lutte depuis des années pour les droits des familles des personnes portées disparues pendant la guerre des années 90 dans les Balkans. ICMP s'efforce entre autre d'aider les familles et les autorités à localiser et identifier les personnes disparues, pour que leurs familles puissent savoir ce qui s'est passé, enterrer dignement leurs proches et faire leur deuil.

Mais l'identification des personnes disparues n'est pas seulement importante pour les familles, elle est aussi cruciale pour rétablir la confiance entre les peuples et les états et pour apporter des éléments de preuves dans la poursuite des crimes de guerre et contre l'humanité. L'incertitude quant au sort des personnes disparues ne peut qu'envenimer les relations entre les gens, compliquer les processus de paix et nuire aux relations entre les anciens ennemis.

Grâce au soutien de la Division Politique IV (DP) du Département fédéral des affaires étrangères, l'an dernier ICMP a pu répondre aux nombreuses demandes des Tribunaux internationaux et nationaux, concernant des exhumations ou des identifications. Les rapports d'identification basés sur la comparaison des ADN des personnes disparues avec celui des membres de leurs familles ont contribué à démontrer entre autre la réalité des événements de Srebrenica, le 11 juillet 1995. C'est ainsi à l'identification de 6'481 personnes que ICMP a contribué grâce à l'ADN. Les corps de ces personnes avaient été retrouvés dans plusieurs charniers proche de Srebrenica.

Finalement, ce mois de juin 2010, 7 personnes inculpées pour le génocide de Srebrenica, ont été condamnées à des peines allant de 5 ans à la prison à vie pour génocide et transfert forcé en lien avec la chute de l'enclave qui a causé la mort de plus de 8'000 personnes.

Grâce à ce travail, mais aussi à celui d'autres organisations et en particulier des autorités de Bosnie Herzégovine, la réalité de Srebrenica, mais aussi d'autres crimes ou événements ne peut plus être niées. C'est donc une contribution importante, non seulement au droit de savoir, mais aussi au droit à la justice.

18.08.2010

Organisations internationales partenaires

Info

Cette rubrique propose une palette de nouvelles émanant de dix organisations partenaires.

- [Berghof Center](#)
- [CDA Collaborative Learning Projects](#)
- [Conciliation Resources](#)
- [European Centre for Conflict Prevention](#)
- [European Peacebuilding Liaison Office \(EPLO\)](#)
- [forumZFD](#)
- [Gruppe Friedensentwicklung \(FriEnt\)](#)
- [GTZ](#)
- [International Alert](#)
- [Plattform Zivile Konfliktbearbeitung](#)

Conciliation Resources

- Conciliation Resources présente son [rapport annuel](#) 2009. Hormis des portraits de partenaires et des récits les concernant, le rapport met en exergue tout un éventail de projets et de résultats concrets.

International Alert

- En compagnie d'autres organisations non gouvernementales, International Alert (IA) a lancé un concours sur le thème „[No Women No Peace](#)”. Les personnes imaginatives, avec un côté artiste et aimant innover, sont priées de faire parvenir leurs idées créatrices pour cette campagne: films, photos, installations, illustrations ou toutes sortes d'œuvres d'art mettant en exergue l'importance des femmes dans la promotion de la paix et la résolution des conflits.

Akademie für Konflikttransformation

- L'académie allemande pour la transformation des conflits met sur pied des [cours et des ateliers](#) taillés sur mesure, conçus et organisés sur de nouvelles bases. Ils sont adaptés de façon individuelle aux besoins de perfectionnement et de conseil des spécialistes internationaux et locaux et aux exigences régionales et techniques de chaque projet. Ces cours et ateliers peuvent porter sur la plupart des thèmes de la gestion civile des conflits et de la coopération au développement tenant dûment compte des conflits.

FriEnt

- La table ronde „Elections in Burundi – Where do we go from here?” organisée par FriEnt aura lieu le 8 septembre de 11h à 16 h à Bonn. Le sujet traité sera la situation actuelle au Burundi et les conséquences des résultats des élections sur la légitimation de la conduite politique et sur la stabilité politique. [Inscriptions](#).

Manifestations

Info

Cette rubrique renseigne sur une sélection de manifestations tenues en Suisse avec la promotion civile de la paix en toile de fond.

- Durant l'année en cours, le KOFF propose une série de [cours de formation](#) en quatre volets: Les cours suivants auront lieu lors du second semestre:
 - Evaluating Peacebuilding Projects
 - From Analysis to Strategy
 - Children & Dealing with the Past.
- Le [Forum info 2010](#) donne des reflets, des conseils et des informations sur l'accès à la coopération internationale (CI); il fournit des informations pertinentes, vues sous divers angles, sur des questions de carrière dans la CI; il offre la chance d'entrer en contact direct avec des représentant(e)s de près

de 80 institutions et organisations de la CI et simultanément de densifier son propre réseau et d'échanger avec des experts et des personnes partageant les mêmes intérêts.

- Le cycle de formation „Konflikte wagen – gewaltfrei!“ (oser les conflits – sans violence!) du Forum für Friedenserziehung approfondit la théorie et propose des exercices pratiques sur la résolution pacifique des conflits. Les cours sont dispensés six samedis durant, entre octobre 2010 et mars 2011, à Zurich. [Informations et inscription](#).
- „Batanai – Eine bessere Lebensqualität für Menschen mit HIV & AIDS“ (Batanai – une meilleure qualité de vie pour les personnes vivant avec le VIH/SIDA) est une [rencontre](#) publique qui se déroulera à l'issue de l'assemblée des délégués du Fonds pour le développement et le partenariat en Afrique ([FEPA](#)). Cette assemblée aura lieu le 11 septembre à Bümpliz; l'exposé sera complété par une vidéo de l'organisation zimbabwéenne de lutte contre le SIDA Batanai.
- A l'occasion de la Journée internationale de la non-violence le 2 octobre, le [collectif romand pour la paix et la non-violence](#) organise un sondage sur la paix, un „peacedating“ (speeddating) durant lequel les diverses organisations travaillant pour la paix pourront faire plus ample connaissance. Une conférence sur „La politique de paix en Suisse“ sera introduit par Ursula Keller, directrice du KOFF qui présentera aussi les activités du KOFF. Maison des associations, rue des Savoises 15, Genève, salle Carson, conférence à 16. [Informations](#).

Publications

Info

- [From Pacification to Peacebuilding: A Call to Global Transformation.](#)
Diana Francis (2010),
London: Pluto Press.

De la pacification à la consolidation de la paix

Paru il y a peu, l'ouvrage de Diana Francis „From Pacification to Peacebuilding: A Call to Global Transformation“ lance un pressant appel à la communauté de la promotion de la paix. De l'avis de l'auteure, cette communauté devrait mener une réflexion critique sur les principes et les valeurs sous-tendant la promotion de la paix et remettre en question tant ces principes que ces valeurs.

Diana Francis discute de la raison pour laquelle il faut à nouveau pouvoir compter sur des mouvements forts et vibrants pour une justice sociale – lesquels sont par définition ou évidemment partiels et changeants. L'auteure exhorte la communauté active dans la promotion de la paix à s'engager plus franchement, moyennant des actions non violentes, en faveur d'un changement social et d'inscrire ces actions dans la théorie et la pratique de la transformation des conflits. De cette démarche, Diana Francis attend une compréhension commune et plus riche en contenu de la „paix positive“, incluant la justice sociale, les droits humains et le souci de l'avenir de la planète.

21.07.2010

Sur le Web

Info

- [Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie](#)

Site web du Tribunal pour la Yougoslavie: une offre étoffée

Le site web du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie fournit des informations détaillées et bien conçues aux internautes intéressés. Des documents historiques et fondamentaux sur le tribunal donnent un aperçu de sa genèse, de son mode de fonctionnement et de la stratégie suivie pour clore ses portes. Une chronologie et une tournée virtuelle à travers une salle d'audience servent d'illustration visuelle. Du matériel vidéo varié est disponible et il est même possible de suivre les débats judiciaires en ligne. Les „Paroles de victimes“ et les „Aveux de culpabilité“ secouent et bouleversent; ils mettent un visage personnel et réel sur l'effroi causé par les crimes poursuivis par le tribunal et sur les conséquences que cela signifie pour les victimes.

Aux personnes intéressées, la Newsletter bimensuelle donne un aperçu des activités menées par le tribunal. La bibliothèque virtuelle est au cœur du site web en question. Avec tous les documents publics de 1994 à nos jours, l'énorme banque de données judiciaires – dotée d'un moteur de recherche – comporte plus de 190'000 entrées. Celles-ci contiennent tous les documents clés sur tous les cas traités par le tribunal: des mandats d'arrêt, réquisitions, moyens de preuve jusqu'aux décisions de justice.

21.07.2010

Editeur: Centre pour la promotion de la paix ([KOFF](#)) / [swisspeace](#)

Adresse: Sonnenbergstrasse 17, CH - 3000 Berne 7
Tél: +41 (0)31 330 12 12; Fax: +41 (0)31 330 12 13

Rédaction: [Christa Dold](#)

Traduction: [Jean-François Zurbriggen](#)

Parution: Le bulletin du KOFF (Newsletter KOFF) paraît le premier de chaque mois (à l'exception du 1^{er} août et du 1^{er} janvier) en langue allemande, anglaise et française. Il est distribué par voie électronique.



KOFF est un programme de swisspeace. Il est soutenu par le Département fédéral des affaires étrangères ([DFAE](#)) et les ONG suisses suivantes:

• [Action de Carême](#) • [Alliance internationale pour la consolidation de la paix, Interpeace](#) • [Alliance Sud](#) • [Appel de Genève](#) • [Association pour la démilitarisation](#) • [BAHA'I](#) • [Brücke Le pont](#) • [Caritas Suisse](#) • [Causes Communes Suisse](#) • [cfd](#) • [CIMERA](#) • [Conseil suisse de la paix](#) • [Croix-Rouge suisse](#) • [DCAF](#) • [Eirene Suisse](#) • [EPER](#) • [Femmes de Paix Autour du Monde](#) • [Femmes pour la Paix Suisse](#) • [Fondation Hironnelle](#) • [Fondation village d'enfants Pestalozzi](#) • [Forum für Friedenserziehung](#) • [GSsA](#) • [Green Cross Suisse](#) • [Helvetas](#) • [ICP](#) • [Initiatives et Changement](#) • [Intercooperation](#) • [International Association for Human Values](#) • [Ligue suisse de femmes catholiques](#) • [lucerne initiative for peace and security](#) • [Media 21](#) • [medienhilfe](#) • [Medico International Suisse](#) • [mission 21](#) • [MIVA Suisse](#) • [Oeuvre suisse d'entraide ouvrière](#) • [Organisation suisse d'aide aux réfugiés](#) • [Palmyrah](#) • [Peace Brigades International](#) • [Peace Watch Switzerland](#) • [Quaker United Nations Office](#) • [Swiss Academy for Development](#) • [Service Civil International Suisse](#) • [Société pour les peuples menacés](#) • [Swissaid](#) • [terre des femmes Suisse](#) • [terre des hommes Suisse](#) • [World Vision Suisse](#)